

Semestre 1

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue	7	3	Régime mixte	Compréhension de l'écrit et production	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Morphologie lexicale et verbale	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Syntaxe 1	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Compréhension et production de l'oral	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	oral	Jury oral
UEF Littérature (commentaire dirigé)	7	4	Régime mixte	Roman et méthodologie	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort	écrit	3H
				Théâtre et méthodologie	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--			
				Poésie et méthodologie	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF civilisation	6	2	Régime mixte	Histoire Littéraire et culturelle (XVIIe)	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	2H
UET transversale	5	1	Contrôle continu	Anglais	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	2 DS	--	écrit	2H
				Informatique (C2i)	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	pratique	1H30
UEO optionnelle I	5	1	Contrôle continu	Option1 : Traduction (Ar/Fr)	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option 2 : Autres langues (Au choix : Italien, Allemand, Espagnol / Multimédia/ Communication Professionnelle)	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option3 : Droits de l'Homme	1	--	Contrôle continu	1note 20%	1 DS	--	écrit	2H

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 2

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue II	7	3	Régime mixte	Compréhension de l'écrit et production	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Morphologie lexicale et verbale	1			1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Syntaxe 2	1			1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Compréhension et production de l'oral	1			1 note 30%	--	1EX. final	oral	Jury oral
UEF Littérature II	7	4	Régime mixte	Roman et méthodologie	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort	écrit	3H
				Théâtre et méthodologie	1			1 note 30%	--			
				Poésie et méthodologie	1			1 note 30%	--			
UEF Civilisation II	6	2	Régime mixte	Question de civilisation : étude d'un essai ou d'un choix de textes (XVIII ^e siècle)	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	2H
UET Transversale II	5	1	Contrôle continu	Anglais	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Informatique (C2i)	1		Contrôle continu	1 note 20%	2 DS	--	pratique	1H30
UEO optionnelle II	5	1	Contrôle continu	Option1 : Traduction (Ar/Fr)	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option 2 : Autres langues (Au choix : Italien, Allemand, Espagnol/ Multimédia/ Communication)	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option3 : Droits de l'Homme	1		Contrôle continu	1note 20%	1 DS	--	écrit	2H

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 3

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Pratique de la langue et production écrite III	6	5	Régime mixte	Syntaxe I	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Linguistique générale I	1			1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Expression écrite	1			1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H30
				Expression orale I	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	oral	Jury oral
UEF Pratique du texte littéraire III	6	3	Régime mixte	Le conte et la nouvelle	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort	écrit	2H
				Le roman	1			1 note 30%	--			
				Méthodologie	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
HUEF Textes et contextes III (civilisation)	5	3	Régime mixte	Vie et organisation politique en France	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. commun	écrit	3H
				Histoire politique de la France : 19 ^{ème} siècle	1		Régime mixte	Moy 30% des EEs TD	--			
				Le monde francophone: l'Afrique	1		Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF spécifique I	4	2	Contrôle continu	Technique de Communication I	1		Contrôle continu	1 note 20%	2 DS	--	écrit	2H
				Marketing I	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 3 (suite)

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UET transversale III	5	3	Régime mixte	Culture de l'entreprise I	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	2H
				Informatique I	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	pratique	1H30
UEO optionnelle III	4	3	Contrôle continu	Option1 : Traduction (Ar/Fr)	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option2 : Projet Professionnel Personnalisé	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option3 : Autres langues (Au choix : Italien, Allemand, Espagnol / Multimédia/ Communication professionnelle)	1		Contrôle continu	1note 20%	1 DS	--	écrit	2H

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 4

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Pratique de la langue et production écrite IV	6	5	Régime mixte	Syntaxe II	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Linguistique générale II	1			1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Expression écrite	1			1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H30
				Expression orale II	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	oral	Jury oral
UEF Pratique du texte littéraire IV	6	3	Régime mixte	Texte théâtral	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort	écrit	2H
				Texte poétique	1			1 note 30%	--			
				Méthodologie	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
UEF Textes et contextes IV (civilisation)	5	3	Régime mixte	Vie et organisation politique	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. commun	écrit	3H
				Histoire politique de la France : 20 ^{ème} siècle	1		Régime mixte	Moy 30% des EEs TD	--			
				Le monde francophone : Pays Arabe francophone	1		Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF spécifique II	4	2	Contrôle continu	Technique de Communication II	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Marketing II	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 4 (suite)

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UET transversale IV	5	3	Régime mixte	Culture de l'entreprise II	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	2H
				Informatique II	1		Contrôle continu	1 note 20%	2 DS	--	pratique	1H30
UEO optionnelle IV	4	3	Contrôle continu	Option1 : Traduction (Ar/Fr)	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option2 : Projet Professionnel Personnalisé	1		Contrôle continu	1 note 20%	1 DS	--	écrit	2H
				Option 3 : Autres langues (Au choix : Italien, Allemand, Espagnol) / Multimédia/ Communication professionnelle	1		Contrôle continu	1note 20%	1 DS	--	écrit	2H

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 5

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen					
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS	
UEF Pratique de la langue et production écrite V	6	6	Régime mixte	Syntaxe	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H	
				Linguistique	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H	
				Expression écrite	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H	
				Expression orale III	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	oral	Jury oral	
UEF Pratique du texte littéraire V	5	3	Régime mixte	Le texte journalistique	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort	écrit	2H	
				La littérature d'idées	1		Régime mixte	1 note 30%	--				
UEF Textes et contextes V (civilisation)	5	3	Régime mixte	Le document audio-visuel d'information	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	1 Ex. commun	écrit	3H
				Histoire culturelle de la France	1		Régime mixte	Note 30% de l'EE TD	--				
				Histoire économique de la France	1		Régime mixte	Note 30% de l'EE TD	--				
				Le monde francophone : le Québec	1		Régime mixte	1 note 30%	--				
UEF spécifique III	5	2	Contrôle continu	Le texte administratif	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H	
				Méthodologie du PFE			Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H	
UET transversale V	5	3	Régime mixte	Culture de l'entreprise III	1		Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	2H	
				Informatique III	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	pratique	1H30	
UEO optionnelle V	4	2	Contrôle continu	Option1 : Traduction (Ar/Fr)	1		Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H	
				Option 2 : Autres langues (Au choix : Italien, Allemand, Espagnol, Multimédia, Communication professionnelle)			Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H	

EX : Examen DS : Devoir Surveillé CC : Contrôle continu

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

signature du directeur des études

Signature de la directrice de l'ISLN

Semestre 6

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalité d'examen
UEF Projet de fin d'études (PFE)	30	1	Régime mixte	Mémoire de fin d'études (*)	1	30	Régime mixte	Soutenance

() Le deuxième semestre de la troisième année des licences appliquées est consacré à la préparation d'un mémoire de fin d'études sous la direction d'un enseignant universitaire et le, cas échéant, d'un encadreur professionnel. L'étudiant demeure tenu de réaliser et de valider ce mémoire pour obtenir son diplôme final.*

Le mémoire est soutenu publiquement devant un jury.

Le jury d'examen compétent peut attribuer aux étudiants n'ayant pas soutenu le mémoire avec succès une prolongation exceptionnelle de 3 mois au maximum pour se rattraper et corriger le mémoire et le soutenir une autre fois.

Par ailleurs, les notes attribuées au mémoire ne compensent pas les notes du premier semestre de la troisième année.

Licence Appliquée en Français (Administration et Gestion)
Modalités d'examen